



J'ai pas eu mes droits capital de décès de mon mari dcd

Par **iyaddadi**, le **13/09/2013** à **21:51**

slt tt le monde , je suis une algerienne résidente en algerie , je touche une pension retraite de réversion de mon mari dcd depuis le 24/09/2010 ,qui a travailler en france depuis 1955 jusqu'a sa retraite complete, juste après son décès j'ai demander mes droits capital de décès de mon mari en mois d'octobre 2010 et j'ai envoyer mes edemandes avec les documents necessires a: CNAV- MSA- ARCOO- PRO/BTP -et CPAM etc :: MALHEURESEMENT ttes les caises me répondent que sont pas a eux de procéder au versement d capital de décès , et chacun m'oriente a une autre caisse sans toucher mes droits a ce jour , svp je demande de m'orienté et de me donner des solutions , et merci d'avance a tt qui me répond , j'attend

Par **Conseiller PRO BTP**, le **19/09/2013** à **11:42**

Bonjour Iyaddadi,

D'après ce que vous indiquez, votre mari est décédé alors qu'il était déjà à la retraite. De ce fait, il ne cotisait plus à un contrat de prévoyance. Or, c'est ce type de garantie qui permet d'obtenir un capital en cas de décès. C'est pourquoi vous n'avez pas pu en bénéficier.

Bien sincèrement,
Sébastien Paturel, conseiller PRO BTP